



Procédure pour mariage franco-algerien

Par **benfrid**, le **19/05/2008** à **12:39**

Bonjour à tous !
Moi aussi , tout comme vous tous , mon couer s'est amouraché d'un français sans aucune préméditation d'ailleurs. Partir en FRANCE ne m'a jamais effleuré l'esprit et pourtant dernièrement ,j'ai fait la connaissance d'un Français et nous nous sommes fiancés . Maintenant qu'il nous faut nous mariés, on se perd faute de procédures claires et précises. Même pour prendre un RDV auprès du Consulat de FRANCE d'Oran c'est le parcours du combattant : en écrivant au Consulat d'Alger , on m'a orienté vers Oran avec des numéros qui ne répondent jamais (le 1573 et le 041 41 21 22).
J'ai lu vos préoccupations et vos orientations mais je ne me retrouve vraiment pas . Existe-t-il un autre numéro pour prendre un RDV? Ce serait au moins un début ! Un grand MERCI à vous tous ! FATIMA